

L'Alliance Nationale

Deschamps Rvd A 114
595 St-Denis

ORGANE DE LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XVIII, No 2

Montréal, Février 1912.

50 cts par an.

M. L. A. LAVALLEE, C. R.,
PRESIDENT GENERAL DE L'ALLIANCE NATIONALE,
ELU PAR UNE MAJORITE DE 12432 VOIX
PREMIER MAGISTRAT DE LA METROPOLE CANADIENNE.



Ce n'est pas sans ressentir une fierté bien légitime que l'Alliance Nationale a vu son Président Général, conduit par le voeu populaire, au poste envié et honorable de premier magistrat de la ville de Montréal. Certes, cet événement n'est pas ignoré de nos lecteurs! Déjà, tous les journaux du Canada et les grands journaux du monde entier ont appris au public la brillante victoire que M. L. A. Lavallée a remportée le premier février courant mais il nous sera permis, que le nouveau maire de la métropole canadienne est un mutualiste ardent, puisqu'il est un des nôtres, puisque surtout, il est notre Président Général, il nous sera permis de témoigner notre joie hautement et d'enregistrer, même après coup, et lorsque la fumée de la mémorable lutte qui vient d'avoir lieu est à peine

dissipée, le brillant succès qui, après tant d'autres, vient d'illustrer une carrière qui est loin d'être terminée, espérons-le.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler à nos lecteurs quelques-unes des dates marquantes de la vie de notre très distingué confrère.

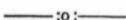
Louis-Arsène Lavallée est né à Berthier (en haut), le 2 février 1861, du mariage d'Alfred Lavallée cultivateur, et dame Geneviève Lavallée. Il est l'aîné de huit enfants. Admis à l'étude du droit en 1880, il suivit les cours de l'Université Laval de Montréal. Membre du barreau en 1884, dix ans plus tard il prenait place au conseil de la profession légale. Le 9 septembre 1903 il était fait Conseil en Loi de la Reine. Echevin de Montréal depuis 1900, il a mérité le titre de fondateur du plus grand-Montréal, par la série d'annexions qu'il a su mener à bonne fin et qui a réuni à notre métropole un essaim de petites villes qui s'étaient formées autour de la métropole.

Mutualiste convaincu et zélé, M. Lavallée figure au nombre des fondateurs de l'Alliance Nationale. Président du Cercle St-Jacques presque depuis sa fondation il devint directeur de notre association en 1898, puis successivement fut promu aux charges de Vice-Président-Général et de Président-Général.

Concurremment, il fit partie de diverses autres mutualités.

C'est donc avec la certitude d'être bien accueilli que nous pouvons demander au nouveau maître d'agréer les humbles félicitations de ses confrères en mutualité.

Puisse le terme d'office de M. Lavallée être le signal d'une nouvelle ère de prospérité pour Montréal et pour notre Association.



LA REFORME DU CALENDRIER

Périodiquement, depuis des siècles, des individus ont cherché à améliorer ce tableau des des saisons, des mois, des jours et des fêtes de l'année que nous nommons "calendrier".

On constate, un jour, que le tableau en usage ne répond plus exactement aux besoins d'une époque et par une mystérieuse loi, il se trouve quelqu'un qui, aussitôt, s'applique à chercher mieux.

Ces propositions sont, la plupart du temps, reçues assez froidement, car si une partie de l'humanité est toujours prête à adopter toutes les améliorations, la majorité des gens ne peuvent comprendre l'intérêt qu'il y a à bouleverser un état de chose établi depuis des centaines d'années.

Dans les premiers âges, on mesurait le temps en partant de la durée de la rotation de la lune autour de la terre. Plus tard, les Egyptiens ont établi un calendrier sur le mouvement du soleil. Ils ont fixé la durée de l'année à 365 jours, c'est-à-dire qu'ils lui avait donné une durée trop courte d'à peu près six heures, ou un quart de jours. Il en résultait un inconvénient grave, puisque tous les quatre ans, l'année du calendrier avançait d'un jour sur l'année solaire, de sorte que les saisons ne revenaient pas à des dates régulières. Pour faire cesser cet inconvénient, Jules César reforma le calendrier et donna à l'année une durée de 365 jours et 6 heures, très voisine de sa durée vraie. Pour placer le quart de jour, il décida que la durée de l'année normale serait de 365

jours, et que tous les quatre ans il y aurait une année de 366 jours. C'est la "réforme Julienne". Le calendrier Julien date de l'année 46 avant Jésus-Christ.

La durée de l'année Julienne était cependant un peu trop longue; elle surpassait l'année vraie d'à peu près 11 minutes. Il en résulta qu'en 1582, la différence accumulée était de dix jours. Le pape Grégoire XIII décida que le 5 octobre de cette année 1582 porterait la date de 15 octobre. Et pour empêcher la discordance de se reproduire, il décida que les années séculaires, toutes bissextiles dans le calendrier Julien, ne le seraient dorénavant qu'une fois sur quatre. Cela revenait à supprimer trois jours tous les 400 ans.

Ce calendrier grégorien a été adopté par tous les peuples civilisés à l'exception des Grecs et des Russes où le calendrier Julien est encore en vigueur; de là une différence de date qui est actuellement de 12 jours. Quand nous sommes au 1er janvier, les Russes et les Grecs ne sont encore qu'au 19 décembre.



En 1792, la république française institua un nouveau calendrier d'après le nom de Rome et au poète Fabre d'Eglantine, qui faisait commencer l'année à l'équinoxe d'automne. Dans ce calendrier, les mois avaient tous 30 jours, mais à la fin de l'année, 5 jours complémentaires étaient ajoutés. Le mois était divisé en trois dizaines. Les noms des mois rappelaient la saison dans laquelle ils se trouvaient, ceux des jours étaient tirés de l'ordre naturel de la numération.

On a dit que tout n'était pas mauvais dans ce calendrier, mais le changement était trop radical et comme il ne fut pas accepté par les autres peuples, il ne resta en existence que jusqu'au 1er janvier 1806.

Cependant, cela n'a pas empêché ceux qui veulent toujours améliorer de poursuivre leurs recherches.

Aussi, il y a actuellement devant les races civilisées, un nouveau projet dont l'auteur est un américain nommé Alexander Philips. Cette fois, le proposeur conserve les noms des mois actuels, ainsi que leur ordre, mais huit mois ont 30 jours et quatre 31.

De cette façon, chaque quatrième mois de l'année commence par un même jour et chaque date de chaque quatrième mois tombe toujours le même jour. Pour bien faire saisir l'idée nous reproduisons ci-dessous les trois divisions de quatre mois qui se ressemblent:

JANVIER

AVRIL

JUILLET

Table with 7 columns (DI, LU, MA, ME, JE, VE, SA) and 7 rows of dates for JANVIER, AVRIL, and JUILLET.

FEVRIER

MAI

AOÛT

NOVEMBRE

Table with 7 columns (DI, LU, MA, ME, JE, VE, SA) and 7 rows of dates for FEVRIER, MAI, AOÛT, and NOVEMBRE.

MARS

JUIN

SEPTEMBRE

DECEMBRE

Table with 7 columns (DI, LU, MA, ME, JE, VE, SA) and 4 rows of dates for MARS, JUIN, SEPTEMBRE, and DECEMBRE.

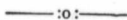
Il résulterait de grands avantages de l'adoption de ce calendrier.

Un illettré peut l'apprendre en un rien de temps et on saurait toujours quel était ou quel sera le jour à telle date.

Enfin, avec ce projet, les calendriers serviraient indéfiniment, il n'y aurait qu'à changer le millésime de l'année.

L'idée a été bien accueillie par la presse dans plusieurs pays, mais reste à savoir si tous les peuples l'adopteraient simultanément!

Sans doute, il coulera encore beaucoup d'eau dans le saint-Laurent avant qu'une réforme sérieuse soit apportée à notre calendrier: la routine étant chère à la plupart d'entre nous.



LA VIE

Ma carrière est de quatre-vingt ans tout au plus, et de ces quatre-vingt ans, combien y en a-t-il que je compte pendant ma vie? Le sommeil est plus semblable à la mort, l'enfance est la vie d'une bête. Combien de temps voudrais-je avoir effacé de mon adolescence? et quand je serai plus âgé, combien encore? voyons en quoi tout cela réduit: Qu'est-ce que je compterais donc? car tout cela n'en est déjà pas. Là où j'ai eu quelque contentement où j'ai acquis quelque honneur? mais combien ce temps est-il clairement dans ma vie: c'est comme des clous attachés à une longue muraille, dans quelques distances: vous diriez que cela occupe bien de la place; amassez-les, il n'y en a pas pour remplir la main. Si j'ôte le sommeil, les maladies, les inquiétudes de ma vie, que je prenne maintenant tout le temps où j'ai eu quelques contentements ou quelque honneur à quoi cela va-t-il? Mais ces contentements les ai-je eus tous ensemble? les ai-je eus autrement que par parcelles? mais les ai-je eus sans inquiétude, et s'il y a de l'inquiétude les donnerai-je au temps que j'estime, ou à celui que je ne compte pas? et ne l'ayant pas eu à la fois, l'ai-je du moins eu tout de suite? l'inquiétude n'a-t-elle pas toujours divisé deux contentements? ne s'est-elle pas toujours jetée à la traverse pour les empêcher de se toucher? Mais que m'en reste-t-il des plaisirs licites? un souvenir inutile: des illicites? un regret, une obligation à l'enfer, ou à la pénitence.

BOSSUET.

ENCYCLOPEDIE

Le nombre des victimes faites par la peste noire en 1348 séleva en Europe à 20 millions de personnes.



Le repos du dimanche est obligatoire en Allemagne ainsi qu'en Angleterre. Mais la loi qui l'ordonne laisse ouverts les restaurants, les brasseries, les cafés.

Le C... ficie de... ement... million... és.

Nulle femme ne peut se flatter de ne se trouver jamais jetée seule, sans appui, sans fortune au milieu des difficultés de la vie, n'ayant à compter que sur elle-même.

Tout le monde admettant cette possibilité, il est étonnant de constater que l'éducation des jeunes filles ne soit pas dirigée en conséquence. Au contraire, tout ce qui amollit et énerve: l'inactivité, le luxe, le caprice augmentent chaque année et loin d'armer, nous désarment nos filles.

L'éducation et l'instruction de la jeune fille devraient être empreintes du double souci de la rendre capable de se tirer seule d'affaire si les circonstances l'exigent, et de la préparer à son rôle normal d'épouse et de mère.

Savez-vous que c'est une tâche délicate et difficile de mener de front ces deux préparations, et qu'il arrive qu'on fournisse aux jeunes filles des armes qu'elles manient maladroitement, dont elles se servent à contre sens?

Il y a un danger à les préparer à gagner leur vie, et il importe de leur faire comprendre qu'on ne les arme pas contre l'homme, mais contre les difficultés de la vie: il ne faut pas qu'elles versent dans le système aussi dangereux que grotesque de la femme égale à l'homme et qui prétend se passer de lui.

La fable des membres qui refusent de servir l'estomac serait bonne à rappeler à ces jeunes émancipées que séduit cette manière de voir, d'autant plus pernicieuse qu'elle flatte leur vanité: leur soi d'indépendance. Il faut leur faire comprendre que l'homme est l'allié naturel et non l'ennemi, et que toute aspiration est condamnable, tout effort stérile et nuisible qui tend systématiquement à ébranler l'Alliance au lieu de la fortifier.

Si j'insiste, c'est que j'ai rencontré des jeunes filles qui gagnent honorablement leur vie et qui sont si fières de leur indépendance qu'elles refusent absolument de la sacrifier pour se marier. "Quoi! me créer des tracas, des devoirs et des obligations pénibles! Merci, je vis "en garçon" et rien ne me fera changer, pas même "l'amour," que je fuis comme la peste!"

Que par exception, une femme ne se sentant aucune vocation pour le mariage, se contente de sa "vie de garçon," c'est son affaire et je n'ai rien à dire, mais que cette manière de voir se généralise parmi les jeunes filles qui travaillent, et nous assisterons à la déformation de la femme par le plus monstrueux égoïsme qui soit.

Le monde marche très bien, et le Grand Metteur en scène a déclaré dès les commentaires qu'il n'était pas bon que l'homme fut seul qu'il fallait lui donner une compagne. enseignons donc aux "compagnes" à ne rien changer au plan divin. Qu'elles travaillent si c'est nécessaire, c'est très bien; c'est légitime et digne d'admiration, mais qu'elles soient pénétrées de l'idée que cela ne doit pas les détourner de leur véritable vocation de femmes.

DANIELLE AUBRY.

Le Canada comprend un tiers de la superficie de l'Empire Britannique. Un quart seulement de cette superficie est occupée. Un million de milles carrés sont encore inexploités.

La pensée, faculté sublime, non seulement nous donne la conscience de notre propre existence mais aussi celle de l'Univers. Par elle, l'homme est grand, malgré sa vie éphémère; malgré ses imperfections, et si par certains côtés de notre nature, nous tenons à l'animalité, par l'esprit, nous tenons à Dieu. Pensée éternelle et universelle animant la matière: "Mens agitât molem". Par la pensée encore, l'être humain se libère de son enveloppe matérielle, pour s'élever dans l'espace infini, c'est ainsi que l'astronomie nous permet d'admirer et d'étudier l'Architecture divine dans toute sa splendeur et dans toute sa majesté: par l'esprit, nous nous élancions vers d'autres mondes; par lui nous pénétrons l'oeuvre gigantesque de la Création. Grâce à la pensée nous pouvons aussi, en quelque sorte, nous transporter dans d'autres âges, vers le passé le plus lointain, ou bien devant le temps, nous élancer vers l'avenir.

Puisque cette faculté par laquelle le monde se réfléchit en nous, est si précieuse, il s'ensuit que nous devons tout faire d'une part, pour ne pas l'affaiblir, d'autre part pour la fortifier. Surveillons soigneusement nos idées, pour rejeter celles qui sont mauvaises et pour conserver celles qui sont justes, saines; une éducation intellectuelle et morale rationnellement conduite, donne le moyen de faire, petit à petit, cette sélection. Il nous faut veiller à ce que nos pensées soient puissantes, logiques, bien enchaînées et harmonieuses, empreintes de grandeur, de noblesse, de fraîcheur et de poésie. De la sorte, non seulement, nous éviterons plus facilement les mauvaises contagions morales et les différentes maladies de l'esprit, mais encore, nous nous donnerons de grandes et de pures jouissances, spirituelles qui contribueront beaucoup à l'accroissement de notre bonheur. Il faut, en ce qui concerne le fonctionnement de l'intelligence, s'habituer à bien voir, bien entendre, bien observer, bien comprendre; il est bon de s'accoutumer à analyser soigneusement, à synthétiser de même; s'efforcer de déduire avec justesse, d'induire de même et de bien conclure.

Lorsque la pensée est forte et riche, la parole qui en est la manifestation extérieure l'est aussi, et enfin, l'activité physique est d'autant plus féconde et plus précise que la mentalité est plus saine.

H. NUWENDAM.

ENCYCLOPEDIE

De date récente seulement, grâce à l'immigration irlandaise, la population catholique de New York a atteint un chiffre élevé. L'élément juif a proportionnellement grandi plus vite encore. Il y avait deux cents juifs seulement à New-York, il y a vingt ans; leur nombre atteint aujourd'hui un million.

La consommation de la banane a fait en France des progrès vraiment surprenants. Alors qu'au début de son introduction, il y a environ dix ans, on ne recevait à Paris guère plus de 4,000 à 5,000 régimes (c'est ainsi, on le sait, qu'on nomme les grappes de bananes), l'importation s'est élevée en 1903 à près de 100,000 régimes.

Un jour, je me promenais avec une femme d'esprit, dans une des rues les plus aristocratiques de Montréal. Je lui dis que lorsque j'étais jeune et que je passais devant toutes ces belles maisons, je me disais que ceux qui les habitaient devaient être bien heureux.

—Est-ce encore votre opinion? me demanda mon amie.

—Non, lui dis-je, l'expérience a modifié mon opinion.

—A la bonne heure! car votre erreur serait profonde. Tenez, dit-elle, venez avec moi, nous allons faire une revue d'une dizaine de ces maisons, et vous allez voir si nous aurions raison d'envier le sort de ceux qui les habitent.

—Commençons... Vous voyez cette belle maison, eh bien! la chicanerie y règne du matin au soir et du soir au matin entre le père et la mère ainsi que les enfants.

—Ici, le mari arrive presque tous les soirs en état d'ivresse, brise et casse tout alors et fait maison nette.

—Voyez-vous là-bas cette femme qu'on transporte dans son magnifique carrosse, c'est la femme d'un millionnaire, elle est paralysée et privée presque complètement de sa raison depuis quinze ans. Plus loin, la jeune fille de la maison, une belle jeune fille, est partie avec son cocher pour les Etats-Unis.

Et ainsi de suite, sur les dix maisons passées en revue, il n'y en avait que deux ou trois où rien d'anormal n'existait...

Le pauvre homme qui casse de la pierre dans les rues est porté à envier le sort du gros monsieur qui passe, le cigare à la bouche. S'il voyait ce qui se passe dans le coeur et l'esprit du gros monsieur, il ne voudrait pas être à sa place. Une jeune femme entourée de trois, quatre, cinq enfants trouve son sort pénible, pourtant elle a souvent moins de peine que sa voisine qui n'en a pas et fait des neuvaines pour en avoir ou qui n'en a qu'un dont le caractère la désole.

L. O. DAVID.

ACCUSES DE RECEPTION

Monsieur le Secrétaire-Général,
Alliance Nationale, Montréal.

Cher monsieur,
Je désire exprimer ma reconnaissance au Bureau Exécutif pour le prompt règlement de la réclamation résultant de la Police de feu Adolphe Fontaine. Pleine et entière satisfaction a été donnée à tous les bénéficiaires intéressés, et ils vous offrent, par mon entremise, leurs meilleurs remerciements.

Veuillez me croire, cher monsieur,
Votre bien dévoué, J. E. FONTAINE.

St-Michel, le 28 décembre 1911.
A M. le Trésorier Général de l'Alliance Nationale, Monsieur Albert Fergues, trésorier du Cercle N. D. de Lourdes No 104, m'a remis hier, au nom de l'Alliance Nationale, un chèque au montant de \$1000.00 en règlement du certificat de donation de mon regretté époux feu Adjudant Mercier.

Veuillez accepter mes remerciements les plus sincères, et à la louange de votre société je reconnais que vous avez réglé promptement cette réclamation. Je serai fier de le proclamer. Recevez monsieur le Trésorier, l'assurance de mon entier dévouement.

MALVINA TANGUAY.



M. THÉODORE ROCHELEAU
Cercle Delorimier No 112



ARTHUR LUSSIER, V.-P.
Cercle St-Auguste No 117



A. DUMESNIL, P.
Cercle St-Sacrement No 849

TABLEAU D'HONNEUR

Nom des officiers et membres de
dont le travail de recrutement a été
durant le mois de décembre 1911.

PROPOSEURS	CERCLES	No Nombre
*J. O. Luquette, Cl. LaSalle	197 32	
Théodore Rocheleau, Cl. Delorimier	112 14	
Arthur Lussier, Cl. St-Auguste	117 14	
A. Dumesnil, Cl. St-Sacrement	249 12	
Clod. Bédard, Cl. St-Alban	269 0	
J. E. Rondeau, Cl. Champlain	108 8	
T. Colette, Cl. Lafontaine	206 8	
J. T. Letarte, Cl. St-Alban	269 7	
J. M. P. Rho, Cl. L'Assomption	77 6	
Georges Ravary, Cl. Delorimier	112 6	
L. P. St-Louis, Cl. Bruchési	135 6	
J. B. Morin, Cl. St-Stanislas d'A.	200 6	
Ls. Johnson, Cl. Laflamme	243 6	
Adélar Constantin, Cl. St-Edouard	126 5	
Jos. Legendre, Cl. St-Alphonse	186 5	
R. Dépatie, Cl. St-Arsène	327 5	
J. N. Garceau, Cl. Lavallée	343 5	
Jos. Hébert, Cl. Lemoine	211 4	
A. C. Demers, Cl. d'Youville	233 4	
J. E. Gagné, Cl. Laurier	300 4	
Charles Daunais, Cl. Sacré-Coeur	6 3	
Jos. Legault, Cl. St-Pierre	8 3	
J. E. Pilon, Cl. Jeanne d'Arc	53 3	
Sévère Chaussé, Cl. St-Frs-Xavier	95 3	
D. Morin, Cl. St-Lambert	121 3	
Jos. Baril, Cl. Filion	152 3	
Abbé, T. Campeau, Cl. Martin	157 3	
Jos. Groleau, Cl. Verdun	160 3	
Aimé Ostigny, Cl. Boucherville	262 3	
L. G. Leblanc, Cl. Lanaudière	363 3	
Honoré Latour, Cl. St-Paul	36 2	
Théophile Larivée, Cl. St-Michel	43 2	
J. R. Bournet, Cl. Jacques-Cartier	49 2	
Télesp. Mercier, Cl. St-Frs-Xavier	65 2	
Geo. Leblanc, Cl. Lévis	109 2	
L. G. Jourdain, Cl. Trifluvien	124 2	
Oct. Roy, Cl. St-Ephrem de T.	136 2	
Euclide Désautels, Cl. Letellier	155 2	
J. E. Bastien, Cl. Contant	173 2	
D. Daignault, Cl. Laviolette	231 2	
J. N. Cormier, Cl. Brunaault	234 2	
A. Drouin, Cl. Royal	267 2	
Adel. Perron, Cl. St-Alban	269 2	
H. Huneau, Cl. Montmorency	326 2	
Jos. Goyette, Cl. La Tuque	338 2	
J. B. A. Plamondon, B.P. Plamondon	240 2	
Edmond Lalonde, Cl. St-Joseph	1 1	
C. Presseau-Fabien, Cl. Mont-Royal	1 1	
Théo. Dubé, Cl. Mont-Royal	2 1	
A. Castonguay, Cl. Mont-Royal	2 1	
Cyrille Dugas, Cl. Mont-Royal	2 1	
F. X. Doucet, Cl. Mont-Royal	2 1	

PROPOSEURS	CERCLES	No Nombre
F. Clément, Cl. Mont-Royal	2 1	
E. A. Grisé, Cl. Mont-Royal	2 1	
Moïse Lacoste, Cl. VilleMarie	5 1	
J. E. Sansregret, Cl. Sacré-Coeur	6 1	
J. G. Mousseau, Cl. Sacré-Coeur	6 1	
Chs. Déry, Cl. Sacré-Coeur	6 1	
Joseph Dubuc, Cl. St-Pierre	8 1	
Jos. Pelletier, Cl. St-Pierre	8 1	
J. Elie Guertin, Cl. St-Pierre	8 1	
F. G. Crépeau, Cl. St-Pierre	8 1	
Alfred Godin, Cl. St-Pierre	8 1	
Sim. Laprade, Cl. St-Charles	10 1	
J. H. Desjardins, Cl. St-Jérôme	15 1	
T. Lessard, Cl. Laval	21 1	
Jos. Guérard, Cl. Laval	21 1	
Nap. Bigras, Cl. St-Martin	28 1	
Denis Martin, Cl. St-Ignace	33 1	
A. Blanchard, Cl. St-Ignace	33 1	
M. Chatel, Cl. Salaberry	34 1	
Wilfrid Loïselle, Cl. Salaberry	34 1	
J. B. E. Magnan, Cl. Maskinongé	39 1	
Dr F. Lefils, Cl. St-Vincent	42 1	
Ovide Boileau, Cl. St-Michel	43 1	
Guil. Gagné, Cl. Ste-Martine	45 1	
Art. Biron, Cl. Jacques-Cartier	49 1	
J. S. A. Ashby, Cl. Jacques-Cartier	49 1	
Canut Laboursadière, Cl. Soulanges	60 1	
Philias Goulet, Cl. N.-D. de Hull	64 1	
Georges Dufort, Cl. St-Frs-Xavier	65 1	
Valm. Boileau, Cl. St-Frs-Xavier	65 1	
Alphonse Gagnon, Cl. St-Hyacinthe	67 1	
E. Choquette, Cl. St-Pie	68 1	
A. Gaudet, Cl. St-Pie	68 1	
Henri Desprès, Cl. St-Pie	68 1	
Art. L. Parent, St-Georges	69 1	
J. H. Couture, Cl. Ste-Anne Danville	76 1	
Delphis Vézina, Cl. Bourget	79 1	
Félix Mainville, Cl. Argenteuil	84 1	
Apoll. Géois, Cl. St-Raymond	96 1	
Nap. Géois, Cl. St-Raymond	96 1	
E. C. Campeau, Cl. Richelieu	102 1	
I. N. Bigras, Cl. Champlain	108 1	
Thomas Gagnon, Cl. Champlain	108 1	
Wilfrid Savoie, Cl. Lévis	109 1	
Chs. Trudeau, Cl. St-Lambert	121 1	
Pierre Leclerc, Cl. Trifluvien	124 1	
Edmour Auger, Cl. Trifluvien	124 1	
P. E. Rochon, Cl. St-Edouard	126 1	
L. O. Boisvert, Cl. St-Edouard	126 1	
J. B. Beaudry, Cl. St-Edouard	126 1	
Philippe Larose, Cl. Olier	127 1	
P. H. Grenier, Cl. St-Sauveur	128 1	
J. A. Tremblay, Cl. Chicoutimi	140 1	
A. A. Raté, Cl. St-Flavien	141 1	
P. Barrette, Cl. St-Jean-Baptiste	149 1	
Wilfrid Aumais, Cl. Taché	154 1	
A. S. Piedaluc, Cl. Taché	154 1	
Rémi Racine, Cl. Leclerc	158 1	

PROPOSEURS	CERCLES	No Nombre
J. E. Labrosse, Cl. Béland	159 1	
Andorio Leduc, Cl. Béland	159 1	
Henri Cyr, Cl. Verdun	160 1	
E. St-Onge, Cl. Verdun	160 1	
E. St-Onge, Cl. Verdun	160 1	
R. Rochon, Cl. Dollard	163 1	
Alfred Pilon, Cl. St-Louis Gonzague	164 1	
J. B. Guérin, Cl. St-Ls. Gonzague	164 1	
Alf. Pratte, Cl. St-Paul de G'Mère	165 1	
T. G. Roy, St-Paul de G'Mère	165 1	
F. X. Taillon, Cl. Limoilou	168 1	
Geo. Thériault, Cl. Frontenac	172 1	
A. L. Barlow, Cl. Contant	173 1	
J. G. Beaudoin, Cl. Ste-Cécile	81 1	
Onésime Gilbert, Cl. St-Alphonse	186 1	
C. D. Paradis, Cl. St-Désiré	189 1	
J. A. O. Talbot, Cl. Victoriaville	191 1	
A. J. Descoteaux, Cl. Dumoulin	195 1	
J. A. Côté, Cl. LaSalle	197 1	
Cléophas St-Cyr, Cl. St-Stanislas d'A.	200 1	
L. J. Chevrette, Cl. Trois-Pistoles	220 1	
J. Rouleau, Cl. mm. Conception	224 1	
J. A. Dauth, Cl. Fabre	229 1	
Gédéon Roux, Cl. Brunault	234 1	
J. O. A. Delisle, Cl. Roberval	235 1	
J. O. A. Delisle, Cl. Roberval	235 1	
J. O. Hudon, Cl. Richmond	250 1	
D. Daoust, Cl. St-Eustache	266 1	
D. Perrault, Cl. St-Alban	269 1	
Oscar Marsan, Cl. Lacadie	273 1	
A. Gélinas, Cl. Callière	274 1	
T. Robert, Cl. St-Jovite	286 1	
Pierre Ménard, Cl. Graton	289 1	
G. Lonergan, Cl. Tétréaultville	296 1	
Appollinaire Huot, Cl. Dufournel	305 1	
G. Ratté, Cl. St-Alexandre	309 1	
F. J. Allard, Cl. Brassard	318 1	
T. St-Jacques, Cl. N.-D. des Neiges	319 1	
A. Clermont, Cl. Duquette	320 1	
L. Roy, Cl. Duquette	320 1	
E. Mérimée, Cl. Duquette	320 1	
Frs. Turgeon, Cl. Duquette	320 1	
A. Charette, Cl. Duquette	320 1	
Jean Caron, Cl. Duquette	320 1	
F. Charbonneau, Cl. St-Arsène	327 1	
Jos. Gougeon, Cl. St-Laurent	331 1	
L. Milette, Cl. Châteaubriand	333 1	
D. Banville, La Tuque	338 1	
D. Barrassard, Cl. La Tuque	338 1	
G. Gingras, Cl. La Tuque	338 1	
H. Cypihot, Cl. Préfontaine	339 1	
J. S. Dupéré, Cl. Préfontaine	339 1	
Paul Morin, Cl. Guigues	340 1	
T. Brien, Cl. Guigues	340 1	
A. Paquette, Cl. St-Vincent de Paul	346 1	
H. Trudel, Cl. St-Narcisse	362 1	
J. R. Dostaler, Cl. St-Narcisse	362 1	
J. R. Boivin, B.P. N.-D. de Stanbridge	155 1	
T. Broult, B.P. St-Damien	169 1	
Jos. Raymond, B.P. La Pocatière	220 1	
Alp. Auray, B.P. Lac aux Sables	245 1	
A. Joyal, B.P. St-Germain	284 1	

NOTRE PRESIDENT GENERAL
A LA MAIRIE

L'UNION DES NOTRES

Nous tenons à noter que les sociétaires de l'Alliance Nationale, ont en très grande majorité vaillamment combattu pour assurer le triomphe de leur chef et démontrer ainsi l'union puissante qui existe dans les rangs de l'Alliance Nationale.

* Sa photographie n'est pas arrivée en temps utile pour publication.

UN PETIT EFFORT ET QUELQUES PAROLES

Pour faire suite logiquement à un article publié dans le précédent numéro sous le titre: "Ils ne savent comment s'y prendre", posons-nous cette question:

Comment devenir un bon agent volontaire et désintéressé de l'Alliance Nationale, comment lui recruter au moins chacun un membre à l'aide de la petite brochure de huit pages que tous nous avons reçue, mais que si peu d'entre nous ont lu?

Le public ayant une instinctive appréhension à l'endroit de toute institution de crédit ou d'assurance qui débute, apprenons au "sollicité" que l'Alliance Nationale a été fondée en 1892, c'est-à-dire depuis bientôt vingt ans.

Comme le public aime, fort légitimement d'ailleurs, à savoir si des personnages considérables patronnent une institution du genre de la nôtre, hâtons-nous de lire au "sollicité" la liste de quelques-uns de ceux qui patronnent la nôtre: prélats, prêtres, hommes politiques éminents, grands financiers, industriels et marchands, juges, hommes de profession et journalistes en renom, etc. Sous ce rapport, l'Alliance Nationale est des mieux dotées.

Vient ensuite, tout naturellement, la liste de ses officiers, depuis le président d'honneur, l'archevêque de Montréal, jusqu'aux auditeurs. Sous ce rapport encore, l'Alliance Nationale fait la meilleure des figures.

Nous apprenons ensuite au "sollicité" ce que l'Alliance Nationale a fait depuis sa fondation; ce qu'elle a payé aux héritiers, aux malades, etc. Les chiffres sont là.

Nous passons ensuite à l'accroissement extraordinaire de son capital, à l'accumulation constamment progressif de son surplus disponible pour le secours en maladie.

Le public jugeant toujours plus favorablement, les institutions qui ont de gros effectifs, nous apprenons au candidat possible que l'Alliance Nationale, qui n'avait en 1893, que 792 membres en comptait 22,173 le 31 décembre 1911, répartis en 333 cercles et 99 bureaux de perception.

A cette phase de nos explications, si le "sollicité" est intelligent et réellement à la recherche d'une institution stable et prospère, le temps est venu de lui parler des taux d'assurance dans l'Alliance Nationale, lesquels sont basés sur les meilleurs principes de justice et placent tous ses membres sur un pied d'égalité.

Après quoi, il est question du Secours en maladie, de l'indemnité aux invalides, de la pension aux vieillards, du certificat acquitté et autres bonnes choses.

Et le travail sera terminé.

Il aura suffi de s'être rendu compte, au préalable, de ce que contient l'imprimé en question et de l'expliquer sans phrases, sur le ton de la simple conversation usuelle entre gens qui se voient dix fois par jour.

Le résultat sera merveilleux si seulement la moitié d'entre nous recrutait chacun un nouveau membre et que ces recrues se missent à l'en faire autant, dans la même proportion.

Ce serait l'éternelle histoire de la boule de neige; et pour la faire rouler celle-là et grossir sans cesse, il n'en aurait coûté rien à notre chère institution, et à nous, qu'un léger effort et quelques paroles.

MADELEINE DE REPENTIGNY

J'ai souvenance d'avoir lu, dans l'heureux temps où l'on croit aux contes merveilleux, la touchante histoire de Madeleine de Repentigny dont les annales des Ursulines conservent encore le nom.

C'était en 1717.

Un jeune sauvage, appartenant à la grande tribu iroquoise, dans une rixe avec un Français qui avait insulté sa soeur, Fleur du Printemps, avait tué son adversaire.

Le jeune Indien, qu'on avait baptisé sous le nom de Paul, était, selon l'histoire, un de ces types les plus beaux de la race guerrière; grand, bien fait, intelligent, il avait été adopté et élevé par un éminent ecclésiastique de ce temps, lequel, destinant son protégé à la prêtrise, lui avait donné toute la science nécessaire.

Mais le sang des vaillants chefs, ses pères, coulait trop bouillant dans les veines de Paul et quand il eut atteint l'âge de majorité, il alla rejoindre son peuple.

Or, le jeune Iroquois avait quelque temps auparavant sauvé des eaux Madeleine de Repentigny. A la vive reconnaissance de celle-ci se mêla bientôt un sentiment plus tendre qui changea toute la vie de Madeleine.

Paul n'avait jamais paru s'apercevoir de la préférence marquée que la jeune fille avait pour lui. Fier et hautain, il se retranchait derrière un masque de froideur impénétrable.

Les Français et les Iroquois étaient en paix et ceux-ci avaient souvent accès dans le fort; ce fut dans une de ces visites que s'éleva la querelle sanglante dont on a déjà parlé: Paul fut arrêté et jeté en prison.

L'amour rend ingénieux. Madeleine de Repentigny parvint à tromper la surveillance des gardiens et lui fit parvenir un petit pain, une lime et le plan d'évasion qu'elle avait conçu pour lui. Mais quand par une nuit profonde, Paul tenta de s'échapper de sa prison en se laissant glisser le long du mur, la sentinelle crut entendre un léger bruit et déchargea immédiatement son arme dans cette direction.

La balle, hélas, atteignit en pleine poitrine le fugitif qui tomba dans les bras de mademoiselle de Repentigny, apostée au bas de la tour avec sa vieille nourrice et un serviteur dévoué. On s'empressa autour de Paul, mais la blessure était mortelle.

Il ouvrit les yeux, et, apercevant Madeleine tout en pleurs qui se penchait vers lui, il porta la main à son coeur en disant:

—Je t'aimais, pourtant.

Quelques mois plus tard Madeleine de Repentigny entra aux Ursulines pour s'y faire religieuse.

Quand et où ai-je lu cette histoire? Je ne me le rappelle pas. Il m'en échappe bien des détails, ainsi que le nom de l'auteur et le titre du livre même.

Mais tout enfant que j'étais alors, il me resta de cette aventure un souvenir si fort, si vivace que je le trouve encore tout frais dans mon esprit.

Qu'une Madeleine de Repentigny ait existé, cela ne saurait faire aucun doute: les registres du cloître en font foi et disent, de plus, qu'elle laissa une certaine somme d'argent destinée à l'entretien perpétuel d'une lampe comme elle en avait fait le vœu.

Quand j'allai aux Ursulines, j'éprouvai un indicible plaisir en songeant que j'allais y voir les traces du passage de mon héroïne.

Et lorsque, pour la première fois, j'entrai avec mes compagnes dans la chapelle du cloître, lorsque promenant mes regards sur les murs blanchis à la chaux, les vieux tableaux d'un autre siècle qui les ornent, ces hautes et imposantes stalles où psalmodient d'une voix grave et solennelle les filles d'Angèle de Mérici, je ne pus me défendre d'un sentiment d'émotion profonde.

Tout devant la grille du sanctuaire brûlait la lampe du tabernacle, mais plus haut, dans la pénombre d'un grand jubé, vis-à-vis l'autel de Notre-Dame du Grand Pouvoir, j'aperçus une petite flamme qui brillait si doucement que je me dis en la regardant si belle et si claire:

La voilà donc enfin, la chère petite lumière qui ne s'éteint jamais.

Je ne m'étais pas trompée.

Et chaque fois que le règlement de la communauté nous réunissait au saint lieu, c'était un plaisir pour moi de retrouver ma vieille amie, de lui parler et de deviner ce que pourrait me dire sa lueur mystique.

Je chérissais son histoire et la gardais avec un soin jaloux, depuis le jour où j'avais confié le roman de mademoiselle de Repentigny à ma maîtresse de littérature, qui l'accueillit avec un haussement d'épaules et un sourire d'incrédulité.

En effet, ce n'était pas tout ce que la sévérité des règles monastiques pouvait désirer, et je ne m'exposai plus à ce qu'on détruisit ma légende ou qu'on doutât de son authenticité...

Depuis, bien des jours ont passé. D'autres histoires, ou plus réelles ou plus fictives encore, sont venues s'ajouter à la touchante histoire de Madeleine, et je les garde toutes dans mon âme; petites lumières qui ne s'éteignent jamais!...

FRANCOISE.

SCIENCE

L'art et la science dépendent l'un et l'autre: l'art travaille et la science pense; celle-ci découvre, l'autre exécute.

N. Aubin.

La métaphysique perd successivement tout le terrain que gagne la science.

E. Vacherot.

La plus utile et honorable science d'une femme, c'est la science du ménage.

Montaigne.

Il était ridicule autrefois d'être savant parce que les sciences étaient ridicules en elles-mêmes. Un homme qui savait tout ce que l'école enseigne ne savait que des impertinences. Mais aujourd'hui il est permis même à une femme de savoir, parce qu'en effet la lecture de bons livres et les vérités mathématiques n'ont rien que de respectable.

Voltaire.

Tout savoir provient d'observation et d'expérience.

Sainte-Beuve.

La science du monde consiste à en respecter les futilités.

Mme Campan.

NOUVEAUX CERCLES

Cercle St-Narcisse, No. 362.—Institué le 10 décembre 1911. Etabli à St-Narcisse, comté de Champlain. Organisé et installé par J. E. Alfred Arnaud, organisateur.

Officiers: Chapelain, Rév. J.-Art. Baril; Sh. P. G., Romuald Dostaler; Prés., Albert Drouin; Vice-Prés., J. Art. Trudel; Sec.-Arch, Hermyle Trudel; Trésorier, Hermyle Trudel; Médecin-Ex., Philippe Baril; Comm., Léopold Cossette; Introd., Jos. Adam.

Cercle Lanaudière, No 363.— Institué le 13 décembre 1911. Etabli à Champlain, comté de Champlain. Organisé et installé par M. J. E. Alf. Arnaud, organisateur.

Officiers: Chapelain, M. le curé P. Marchand; Sub. P. G., F. Lamothe; Prés., Hormidas Chartier; Vice-Prés., Emile Marchand; Sec.-Arch., J. O. C. Dostaler; Trésorier, J. O. C. Dostaler; Médecin-Ex., Gille Leblanc; Comm., Henri Sauvageau; Introd., Jos. Gagné.

NOUVEAU BUREAU DE PERCEPTION

B. P. St-Agapit, No 305.— Institué le 29 novembre 1911. Etabli à St-Agapit, comté de Lotbinière. Organisé par M. J. E. A. Béliveau, et installé par M. J. N. E. Gélinas, R.P.P.G.

Officiers: Comité de Surveillance, M. Francis Roger, président, MM. Edmond Paquet et Arthur Pelletier. Percepteur, M. J. N. G. Demers.

CONDOLEANCES

Les cercles ci-après ont adopté des résolutions de condoléances en faveur des personnes suivantes :

Cercle Morinville, No 354—A la famille Morin, à l'occasion de la mort du Révérend Père Jean-Baptiste Morin.

Cercle St-Luc, No 90.—A M. Emile Lacasse à l'occasion du décès de son épouse et à MM. Willy Darcy et Joseph Darcy à l'occasion du décès de leur soeur.

Cercle Delormier, No 12.—A M. Emile Guyon, à l'occasion de la mort de son fils.

Cercle Lafontaine, No 206.—A M. R. Lancet, à l'occasion du décès de sa mère.

Cercle Jeanne d'Arc, No 53.—A MM. J. Euclide, Charles, J. Edmour et Donat Pilon, à l'occasion de la mort de leur père.

A TRAVERS LES CERCLES

Visites officielles

Les cercles dont les noms suivent ont fait l'élection et l'installation de leurs officiers pour 1912, sous la présidence des membres

du Bureau Exécutif et des représentants du Président Général ci-après dénommés:

Lambert Closse, No 348; Eug. H. Godin, 2ème Vice-Prés.-Gén.

St-Jean de la Croix- No 174; E. Brassard, Directeur.

Mont-Royal, No 2; Dr T. Cypihot, Md.-C.; G. Monet, Sec.-Gén.; E. Brassard, Directeur.

Garneau- No 118; Duvernay, No 123; E. Brassard, Directeur.

St-Auguste, No 117; C. Duquette, I.-C., et Dr J. A. Lapiere, Directeur.

Sacré-Coeur- No 6; Dr J. A. Lapiere, Directeur.

St-Georges, No 69; Bruchési, No 135; Villera, No 311; St-Arsène, No 327; Lafontaine- No 206; Olier, No 127; Viger, No 227; Pointe-Claire, No 277 —Camille Manseau, Insp.-cteur.

Léon X II, No 170; J. E. A. Arnaud, R.P.P.G. St-Joseph, No 1; J. N. E. Gélinas, R.P.P.G.

Comme nous le disions dans notre numéro précédent, il a été impossible aux Officiers Généraux d'assister à toutes les élections et installations d'officiers, attendu qu'un grand nombre de cercles s'assemblent le même jour et malgré toute la bonne volonté de messieurs de l'Exécutif, ils se sont trouvés dans l'obligation de laisser plusieurs cercles de côté. Aussi ils prient ces derniers de croire qu'il leur aurait été agréable de leur faire visite à cette occasion et ils leur offrent comme aux autres leurs meilleurs vœux de prospérité pour 1912.

ACCUSE DE RECEPTION

Chicoutimi- 8 janvier 1912.

L'Alliance Nationale, Montréal.

Messieurs,

Le Cercle Chicoutimi de l'Alliance Nationale vient de me faire remise d'un chèque de mille trente-trois piastres en règlement d'un certificat de dotation de mon mari et réclamation pour bénéfices en maladie.

Veillez croire à ma reconnaissance et agréer mes remerciements pour la promptitude que vous avez apportée à ce règlement, car il y a à peine huit jours que je vous ai fait ma réclamation.

De toutes les polices d'assurances qu'avait mon mari la vôtre est la première qui est réglée.

Votre respectueuse,
Mme Wilfrid DESMARAIS.

Les Français, on le sait, sont grands buveurs de vin. Croirait-on, tout de même, qu'ils en ont ingurgité 1,126,000,000 gallons, soit près d'une barrique de trente gallons chacun.

CONSEIL GENERAL

**Etat Financier
AU 31 DECEMBRE, 1911.**

CAISSE DE DOTATION

Contributions, \$19,827.99	Intérêts, \$14,136.30	\$ 34,144.29
Balance, 30 novembre 1911		1,240,155.25
		\$1,274,299.54

Déboursés		
Bénéficiaires de membres décédés	\$ 16,000.00	
Invalides	70	300.00
ans \$300.00		
Cse Gén. (5%)	\$991.40	
Divers	1,012.22	
Balance, 31 décembre 1911		1,256,986.42
		\$1,274,299.54

CAISSE CENTRALE DES MALADES

Contributions, \$2,231.10	Intérêts, etc., \$2,597.91	\$ 4,829.01
Balance, 30 novembre 1911		42,676.47
		\$ 47,505.48

Déboursés		
Indemnités, \$1,944.18	— Remboursement, \$39.86	\$ 1,984.04
Divers		111.56
\$111.56	Cse Gén. (5%)	45,409.88
Balance, 31 décembre 1911		\$ 47,505.48

CAISSE D'EPARGNE DES CERCLES

Dépôts, \$7,609.75	Intérêts, \$1,446.00	\$ 9,055.75
Balance, 30 novembre 1911		118,635.29
		\$ 127,690.95

Déboursés		
Cercles, capital \$642.96	— Intérêts, \$1,879.20	\$ 2,522.16
Balance, 30 novembre 1911		125,168.79
		\$ 127,690.95

CAISSE GENERALE

Recettes		
Cse. Dot. & Mld. (5%)	\$ 1,102.96	
Rétrih., \$2,214.89	— Drt. & Hon. \$198.59	2,413.39
Revue, \$31.98	— Fournit. \$352.02	384.00
Assoe. Off. \$12.08	— Divers, \$140.16	152.24
Bénéfice intérêts, Caisse d'Épargne des Cercles		1,833.95
		\$ 5,886.74
Balance, 30 novembre 1911		1,235.39
		\$ 7,121.93

Déboursés		
Poste, etc., \$61.22	— Papeterie, etc., \$51.40	\$ 112.62
Loyer, etc., \$3,591.95	— Salaires, employés bureau, \$684.16	4,276.11
Divers, (Bur.) \$38.63	— Off. Gén. (Rémun.) \$291.67	330.30
Fournitures, \$14.00	— Revue, \$103.60	117.60
Organisation, \$472.07	— Propagande, \$1,022.19	1,494.36
Inspection, \$631.76	— Enquêtes, \$42.72	674.48
Remboursement, \$12.00	— Divers \$31.54	43.54
Mobilier, \$.....	— Session C. G. \$.....
		\$ 7,048.91
Balance au 31 décembre 1911		73.02
		\$ 7,121.93

RESUME

Caisse de dotation, surplus	\$1,256,986.42
Caisse des malades	45,409.88
Caisse d'Épargne	125,168.79
Caisse Générale	73.02
Surplus de remises	379.49
	\$1,428,017.51

PLACEMENTS DES FONDS

Fabriques	\$ 105,315.77
Municipalités scolaires	57,172.15
Municipalités	35,440.00
Prêts hypothécaires	1,110,861.53
Dépt. Gouvernement N. B.	10,000.00
Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale et Epargne, E. Townships	47,970.83
Immeuble	61,457.21
	\$1,428,017.51

Attesté à Montréal, 31 décembre 1911.
ALF. ST-CYR, Trés.-Gén.
Certifié correct.
O. BOURDON, J.-A. MIGNAULT, Auditeurs.

NECROLOGIE

No.	NOM	ADMISSION		DECES		Médicin Examineur	
		Cercle ou B. P.	Date	Age	Cause		
1261	Stanislas Morissette	31 St-P1 de Gr. M.	27-5-04	1000 2-8-11	38	Tuberculose pulm.	J. O. Ricard
1262	Jean-Baptiste Pauzé	41 St Henri No 12	12-6-02	2400 14-9-11	52	Cachexie	J.O.A. Arc'mbault
1263	Adjutor Mercier	19 St-D de L'rdes	28-1-00	1000 30-0-11	31	Péritonite aigue	J. A. Marcotte
1264	Adélaïde Costonguay	19 St-Michel No 43	27-11-05	1000 28-10-11	26	Péritonite	J. M. A. Valois
1265	Joseph Bourget	23 Bruchési No 135	14-12-01	1000 14-11-11	33	Tuberculose pulm.	Z. Comtois
1266	Napoléon Roy	31 St-Henri No 12	12-4-94	9000 20-11-11	48	Paralysie générale	J.O.A. Arc'mbault
1267	David Martin	46 Préfontaine No 339	12-5-11	500 21-11-11	46	Syncope du coeur	H. Cypihot
1268	Léon Defoy	24 Charlemagne No 73	16-12-02	1000 25-11-11	34	Tuberculose intestin.	A. Dagenais
1269	Adolphe Fontaine	55 Joliette No 17	9-11-93	500 1-11-11	71	Syncope	Z. C. Berna d
1270	Wilfrid Desmarais	22 Chicoutimi No 140	12-8-07	1000 3-12-11	32	Tuberculose pulm.	Edm. Savard
1271	Wilfrid Robitaille	29 Champlain No 108	20-12-03	1000 6-12-11	33	Cancer du foie	P. H. Bédard
1272	Frs-Xavier Cousigny	37 St-Vincent No 20	18-6-93	500 8-12-11	55	Syncope cardiaque	S. J. Girard
1273	Eugène Petit	50 Ste-Jeanne No 198	9-6-06	1000 9-12-11	56	Affection cancé. d'estom.	Thomàs Savary

L'ALLIANCE NATIONALE

L'ALLIANCE NATIONALE

PUBLIER PAR LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE" A MONTREAL B. P. Boite 37 Téléphone Bell : Est, 3017-3018

No 231-Cl. LA VIOLETTE, Capelton. Cléop. Carboneau, S.A. et T. Réun. 1er dim, 1h. p.m., à la sacristie. No 233-Cl. d'YOUVILLE, Sherbrooke, H. N. Brien, Prés., 86 King; Alb. C. Demers, S.A. et T. 13c Gillespie. Réun. 2e dim, 1.30h. p.m., au bureau de la Cie de Frais Funéraires, 77 King. No 235-Cl. ROBERVAL, Abestos, J. O. A. Delisle, S.A., Gédéon Boisvert, T. Réun. 3e dim, après la messe, salle Brunneau. No 236-Cl. de BEAUJEU, Wotton, E.É. Coté, S.A.; David Cormier, T. Réun. 3e dim, à midi, salle publique du village. No 240-Cl. ROUSSIN, Pointe-aux-Trembles, Co. Laval, O. Gervais, S.A.; Théodore Durand, T. Réun. dern. dim, 7h. p.m., chez M. O. Gervais. No 244-Cl. ST-PHILIPPE, Windsor Mills, W. Beau-pré, S.A.; Omer Reid, T. Réun. 4e dim, 1h. p.m., soubassement de la sacristie. No 246-Cl. ST-THOMAS, Compton, Frs Audet, S. A. et T. Réun. 3e dim, 7.30h., chez M. Frs Audet. No 247-Cl. STE-ÉLIE, Rvd Phil. Ducharme, Chaplain; A. Gaudet, Prés.; P. de Néri Richard, S.A. et T. Réun. 3e sam, 8h. p.m., chez M. É. Héon. No 251-Cl. de LA PELTRIE, Rock Island, Co. Stanstead, F. X. LeBlanc, S.A.; Geo. Boisvert, T. Réun. dern. dim, à midi. No 51-Cl. ST-VENANT, Paquetville, Co. Compton, L. G. Garon, S.A. et T. Réun. 4e sam, à 7h., salle des Forestiers Catholiques. No 263-Cl. ARTHASBAS, A. A. Picher, S.A.; F. X. Lemieux, T. Réun. 3e ven., 7.30h. p.m., à l'Hôtel de Ville. No 265-Cl. RIVIERE-a-PIERRE, Wilbrod Voyer, S.A. et T. Réun. dern. dim, 11.2h. p.m., salle publique du Conseil. No 267-Cl. ROYAL, Montréal, J. D. Marcotte, S. A. 1002 sanguinet; Alex. Drouin, T. 87 Ave Laurier E. Réun. 4e ven., 8h. p.m., salle du cercle paroissial. No 277-Cl. POINTE-CLAIRE, J. P. Legault, S.A. et T. Réun. 4e mar., 8h. p.m., à l'Hôtel Charlebois. No 279-Cl. ROSOUET, Knowlton, Co. Brome, L. A. Gingras, S.A.; L. Ledoux, T. Réun. dern. dim, après grand-messe, à la sacristie. No 284-Cl. ST-PRIME, Co. Chicoutimi, Alf. Vézina, S.A. et T. Réun. dern. lun., à 8h., chez M. A. Vézina. No 295-Cl. STE-AGATHE, Co. de Terrebonne, Rod. Dazé, M.D., S.A. et T. Réun. dern. dim, 8h., salle Forget. No 302-Cl. OKA, Adolphe Chéné, S.A.; J. W. Quimet, T. et Md.-E. Réun. 3e dim, 1.30h. p.m., au collège. No 309-Cl. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville, Joseph Bergeron, S.A.; Germain Rattée, T. Réun. 3e dim, après la messe, à la salle publique. No 311-Cl. VILLERAY, Montréal, Pierre Beaucage, S.A., 2911 de Chateaubriand, Jos. E. Roy, T. 2473 de Chateaubriand, Réun. 2e, 4e mer., à 8h. p.m., salle Raymond, 3163 St-Hubert. No 316-Cl. COULONGE, Roxton Pond, Félix Larose, S.A.; Jos. Pournier, T. Réun. dern. dim, après la messe, chez M. F. Larose. No 318-Cl. BRASSARD, Dalhousie, N.B. A. J. LeBlanc, S.A.; Mathias Comeau, T. Réun. 3e dim, à 4h. p.m., à la salle de l'église. No 320-Cl. DUQUETTE, Montréal, Hector Charrette, S.A., 609, Mentana; R. Millette, T., 635 Berri, Réun. 1er merc., 8h. p.m., à la salle St-Edouard, 256 Lagacétière E. No 321-Cl. D'AMOUR, Edmundston, Co. Madawaska, N.B., René U. Beaulieu, S.A.; Eusèbe Lajoie, T. Réun. 3e dim, 1.30h. p.m., salle Edr. Ouellet. No 323-Cl. ARCHAMBAULT, Grand Falls, N.B. Ach. J. Bastille, S.A.; et T. Réun. 3e ven., à 8h. p.m., chez M. Syl. Martin. No 325-Cl. MOREAU, St-Marc, Co. Vercheres, Clovis O. Sénéchal, S.A. et T. Réun. 1er dim, après la messe, salle publique. No 327-Cl. ST-ARSENÈ, Montréal, Jos. Labelle, S.A., 1137 Bordeaux; Jos. Beauvais, T., 1951 Delarocque, Réun. 1e, 3e mer., 8h., coin Boyer et Bélanger. No 328-Cl. D'AUIGNILLON, Outremont, L. P. Lasnier, S.A. et T. 1097 Van Horne, Réun. dern. merc., 8h., à l'école Ste-Madeleine, rue Bloomfield. No 329-Cl. PONTIAC, Ville Marie, J. A. Dion, S.A. et T. Réun. 3e lun., 8.30h. p.m. No 330-Cl. DUHAMEL, Rapide de l'Orignal, Ern. Charette, S.A. et T. Réun. 3e lun., 8h., chez M. E. Charette. No 333-Cl. CHATEAUBRIAND, Montréal, L. Millette S.A., 688, 6e av. Rosemont; Art. Lamarche, T., 1778 Iberville, Réun. 2e, 4e ven., 8h. p.m., soubassement église Ste-Philomène de Rosemont. No 334-Cl. DORION, Broughton, P. et Alph. Casgrain, S.A.; J. E. Cliche, Md.-E. et T. Réun. 3e merc., à la sacristie paroissiale, 8h. p.m. No 338-Cl. LA TUQUE, Co. Champlain, Hild. Cantin, S.A.; J. W. Chiasson, T. Réun. 2e dim, 2h. p.m., à la salle municipale. No 340-Cl. GUIGUES, Henri Coté, S.A.; Jos. Ed. Piché, T. Réun. 3e dim, 4h. p.m. No 342-Cl. N.-D. DE GRACE, Montréal, Osc Genest, S.A., 125 St-Charles; J. La Prud'homme, T., 352 av. Décarie, Réun. 1er et 3e merc., 8h. p.m., 568 av. Décarie. No 343-Cl. LAVALLÉE, Montréal, R. LeFrançois, S.A., 528c, Gifford; J. N. Carceau, T., 336 de Lanaudière, Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., salle St-Stanislas. No 344-Cl. DE LA VERENDRYE, Ste-Agathe, Man. Ad. Bonin, S.A. et Md.-E. Réun. dern. dim, 8h. p.m., salle publique. No 347-Cl. LE PERADE, Ste-Anne de la Pérade, Emile Langlois, S.A.; Z. Paquin, T. Réun. 3e dim, 11.30h. a.m., salle du Conseil Municipal. No 351 - Cl. MORINVILLE, Alberta, J. A. Nantel, S.A.; J. Art. Loiseau, T. Réun. 2e ven., 8h. p.m., à la salle publique. No 355 - Cl. ST-ALBERT, Alberta, Narc. St Jean, S.A.; Jos. Quimet, T. Réun. 2e jeu., 8h. p.m., à l'Hôtel de Ville. No 364-Cl. ST-ALBERT, Alberta, J. C. Thérien, S.A., et T. Réun. 4e jeu., 8h. p.m., chez M.M. Racicot et Godbout.

Droits d'entrée pour devenir membre de "L'Ailliance Nationale" Pour certificats de participation de \$ 500 \$0.50 " " " " 1000 1.00 " " " " 2000 2.00 " " " " 3000 3.00 Droit d'inscription à la Caisse des Malades 0.50 Honoraire d'examen médical. 2.00

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

Table with columns for Age (Ann), Contribution (\$500, \$1000, \$2000, \$3000), and Rate (\$). Rows show rates for ages 16 to 85.

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

Table with columns for Age (Ann), Contribution (\$500, \$1000, \$2000, \$3000), and Rate (\$). Rows show rates for ages 16 to 85.

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, d'après leur âge à l'inscription.

Table with columns for Age, Taux, and Rate (\$). Rows show rates for ages 16 to 85.

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leurs frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer au Conseil Général. 10c par membre par mois pour rétribution.

Beaudin, Loranger, St-Germain & Guérin

AVOCATS 30, RUE SAINT-JACQUES Imp "La Patrie"

OFFICIERS GENERAUX

- S. G. Mgr P. Bruchési, Président Honoraire; M. le Chanoine G. Gauthier, Aumônier; BUREAU EXECUTIF: Ls-Arsène Lavallée C.R., Président Général; Jos. Contant, pharmacien, Ancien Prés. Général; F.-C. Labege, arp. géomètre et ing. civil, ter V.-Prés. Gén.; Eug.-H. Godin, avocat, 2ème V.-Prés. Gén.; Georges Monet, comptable, Secrétaire Général; A. St.-Cyr, courtier d'ass., Trésorier Général; Th. Cypilhot M.D., Médecin en Chef; S. Beaudin, C.R., A. Aviseur Légal; Ernest Brossard, gérant de banque, Directeur; L.-O. Daunray, N.P., Directeur; Frs Fanteux, avocat, Directeur; P.-H. Béland, M.D., Directeur; J.-A. Bélier, M.D., Directeur.

Département d'Organisation et d'Inspection

- Chs Duquette, Inspecteur en Chef; Cam. Manseau, Inspecteur; G.-H. Vaillancourt, Organisateur.

PLACEMENTS

A. ST-CYR, Trésorier Général Heures de Bureau: 11 1/2 A.M. à 12 1/2 P.M. Percepteur (Art. 182) M. JODGIN, 57, AVENUE VIGER MONTREAL

L'Alliance Nationale

Capital de Réserve Dans sa caisse de dotation, (assurance de vie, 31 Déc. 1911) \$1,256,986.45 Dans ses caisses locales des malades, au 1er Janvier 1910 231,525.31 Dans sa caisse centrale des malades 31 Déc. 1911 45,409.60

Total 1,533,921.45

Après 18 ans d'opération Effectif - 22,175 membres en règle au 1er Sept. 1911. Nombre de cercles en règle au 1er Fév. 1912 86.60 Nombre de bureaux de perception en règle au 1er Fév. 1912 86.60

FONDEE EN 1900

Banque Provinciale DU CANADA

7 et 9 Place d'Armes, Montréal. Président: M. H. Laporte, Gérant Général: M. Tanorède Bienvenu Capital Autorisé \$2,000,000 Capital Payé 1,000,000 Réserve et Surplus 433,674

Département d'Épargne ordinaire 44 Succursales dans les Provinces de Québec d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette Institution.

Banque d'Hocheleg MONTREAL

Capital autorisé: \$ 4,000,000 Capital payé: \$ 2,500,000 Fonds de réserve et surplus \$ 2,500,000 Total de l'actif au-delà de \$26,000,000

La Banque a QUATORZE bureaux dans la ville elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie d'intérêt DEUX FOIS par année.

